

Retrouver du travail «Atout'Age»

244 5.10.2017/TR

La mesure cherche à valoriser les compétences et à raffermir la confiance des demandeurs d'emploi seniors

Eliezer Medevielle

Le Service de l'emploi vaudois vient de lancer une nouvelle mesure de réinsertion professionnelle intitulée «Atout'Age 50», destinée aux demandeurs d'emploi de 50 ans et plus.

Les plus de 50 ans ont plusieurs atouts à faire valoir auprès des employeurs. De par leur expérience, ils sont souvent très vite opérationnels dans leur nouveau poste. Ils bénéficient également de nombreuses compétences transversales accumulées tout au long de leur parcours professionnel, une expérience riche qu'ils peuvent transmettre aux plus jeunes.

Souvent, ils ne mettent pas tous ces atouts en valeur lors de leurs entretiens d'embauche. C'est pourquoi la mesure Atout'Age les aide à valoriser leur potentiel notamment en travaillant sur la confiance et sur l'image de soi. A travers une prise en charge qui alterne entre entretiens individuels et exercices collectifs, la mesure promeut leurs compétences professionnelles et personnelles afin d'en tirer la quintessence pour un retour vers l'emploi. Elle permet aussi aux



Les seniors ont de nombreux atouts à faire valoir auprès d'un employeur. GETTY IMAGES

90

Soit la durée de la mesure personnalisée et modulaire Atout'Age proposée aux demandeurs d'emploi vaudois de plus de 50 ans

personnes concernées de bien cibler leurs démarches de prospection et les entraîne aux entretiens d'embauche.

Prise en charge personnalisée et modulaire

Afin de répondre au mieux aux besoins de chacun, la mesure Atout'Age est conçue de façon modulaire et s'étend sur 90 jours. Pour les uns, il s'agit d'identifier les obstacles à l'embauche et de trouver les arguments à faire valoir lors des postulations. Pour

d'autres, l'effort est porté sur le réseautage afin de recenser tous les contacts professionnels à qui offrir ses services. D'autres encore s'exercent aux entretiens d'embauche ou valorisent leurs compétences lors de stages organisés au sein du réseau d'entreprises des organisateurs de la mesure.

Au terme d'une introduction de brève durée, chaque participant suit un bilan individuel avec un spécialiste de la réinsertion professionnelle afin d'identifier sa

situation individuelle face au marché du travail ainsi qu'un plan d'actions orienté vers le retour en emploi. Régulièrement, le participant et son référent font un point de situation sur l'atteinte des objectifs définis dans ce plan d'action.

Des entretiens individuels permettent également d'ajuster la prise en charge dans la mesure et d'en exploiter tous les modules. En petits groupes, les participants ont aussi la possibilité d'échanger sur leurs expériences de postulation afin d'affiner leur stratégie d'approche du marché du travail.

Valeur ajoutée pour les entreprises

Les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans peuvent offrir une réelle valeur ajoutée à l'employeur. A l'issue de cette mesure, ils font la preuve de leur flexibilité et de leur capacité à se former de manière continue. En les engageant, les entreprises peuvent ainsi compter sur une précieuse transmission d'expertise et de connaissances.

L'originalité de la mesure Atout'Age 50 réside aussi dans le fait qu'elle réunit cinq organisateurs spécialisés dans la réinsertion professionnelle. Cette interactivité et cette pluridisciplinarité contribueront sans nul doute au succès de la phase pilote.

